

EDITORIAL

Le bâtiment est au cœur de la question climatique. Négligé par les politiques de lutte contre les changements climatiques jusqu'à la COP21, le bâtiment contribue pour près de 20% à l'émission des gaz à effet de serre.

Aujourd'hui, le bâtiment doit relever de nombreux défis. Il doit être performant énergétiquement, écoconçu, avec une empreinte carbone positive et adapté aux nouvelles conditions climatiques (augmentation des températures et de l'intensité des cyclones). Les constructions et les rénovations prenant en compte ces contraintes, deviennent des atouts pour se préparer aux événements climatiques extrêmes et contribuer à l'atténuation des émissions des gaz à effet de serre.

A noter sur vos agendas, les **23 et 25 mai prochains** auront lieu la 8ème édition des Ateliers Techniques CEP, avec pour thème cette année : **Transition énergétique & Bâtiments communaux**.



STRATÉGIE RÉGIONALE

Conformément à la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, le territoire guadeloupéen a adopté en avril 2017, sa Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, communément appelé la PPE.

Ce document cadre en matière de politique énergétique, définit les orientations du territoire en matière de maîtrise de la demande énergétique et de développement des énergies renouvelables, qui nous permettront d'atteindre 50 % d'énergie renouvelable dans les consommations finales d'énergie brute dès 2020, et de tendre vers l'objectif ambitieux d'autonomie énergétique à l'horizon 2030.

Pour atteindre ces objectifs, la PPE Guadeloupe prévoit notamment l'installation de plus de 250 MW d'énergies renouvelables supplémentaires sur notre territoire d'ici 2023, associée à une réduction structurelle de nos consommations énergétiques de -508 GWh par rapport à 2015.

REGION
GUADELOUPE

TÉMOIGNAGE

Maguy Céliney
Vice-Présidente de la région Guadeloupe
Présidente de la Commission Énergie

Cette programmation énergétique s'appuie en outre sur une politique énergétique ambitieuse, visant l'accompagnement de la croissance socio-économique du territoire guadeloupéen, tout en améliorant son efficacité énergétique.

Avec un investissement global estimé à près de 1,3 milliard d'euros sur la période 2016-2023, la PPE Guadeloupe permettra de développer de nouvelles opportunités de recherche et développement dans le domaine des systèmes énergétiques insulaires et autonomes en milieu tropical, de renforcer l'offre de formation initiale et continue, et de créer sur notre territoire près d'un millier d'emplois dans les métiers des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

L'implication de l'ensemble des acteurs territoriaux est nécessaire pour mener à bien l'effort de transition énergétique dans lequel notre territoire s'est engagé.

A cet égard, à travers les missions du Conseiller

FOCUS

ÉCLAIRAGE LED

Compte tenu de leur durée de vie très longue et de leur consommation électrique faible, les LED constituent une technologie prometteuse en matière d'éclairage économe. En rénovation de l'éclairage des bâtiments tertiaires, les luminaires LED sont à privilégier quand ils intègrent des fonctions de gestion de l'éclairage (détection de présence, variation en fonction de la lumière du jour...) permettant d'optimiser la consommation. La substitution des tubes fluorescents par des tubes à LED doit être limitée aux tubes fluorescents les moins efficaces du point de vue énergétique.

De plus, il est à noter quelques points de vigilance tels que : un coût à l'achat élevé (mais en baisse), certaines lampes ne sont pas compatibles avec les variateurs, des progrès sont à faire sur la conception et le recyclage des LED ainsi que des risques sanitaires pour certaines catégories de LED.

(Source: ADEME)



en Énergie Partagé (CEP), la collectivité régionale et ses partenaires ADEME et EDF Archipel Guadeloupe, accompagnent les collectivités locales pour une meilleure gestion énergétique de leur patrimoine. Cet accompagnement porte sur l'établissement de pré-diagnostic énergétique, sur des préconisations liées la mise en œuvre de solutions en faveur de la performance énergétique, ainsi que la sensibilisation des agents à une gestion efficace de l'énergie.

La région Guadeloupe, l'ADEME et EDF, avec l'appui du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), soutiennent également financièrement les collectivités soucieuses d'améliorer l'efficacité énergétique de leur patrimoine bâti et de leurs infrastructures.

Avec une aide à l'investissement de plus de 50 millions d'euros, l'appel à projets lancé en 2017 visant la rénovation du parc de l'éclairage public sur le territoire guadeloupéen, principal poste de consommations électriques des communes, en est un bel exemple.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX



La transition énergétique est un challenge important pour les collectivités locales.

L'enjeu est tout d'abord économique : Les consommations énergétiques représentent une part très significative de leur budget, part qui devrait continuer à progresser. Dès lors, la maîtrise de la facture énergétique associée au parc de bâtiments et aux équipements publics constitue un objectif de bonne gestion, dans un contexte de tension croissante sur les ressources des collectivités.

Au-delà de l'impact économique, les collectivités se doivent d'être des acteurs du changement global et, par leur exemplarité, fédérer et dynamiser l'ensemble des parties prenantes, notamment à travers le développement des territoires à énergie positive.

Ce double impératif prend place dans un contexte financier extrêmement tendu qui

réduit les marges de manœuvre et les capacités d'investissement des acteurs publics locaux. De fait, les réalisations des collectivités dans le domaine des économies d'énergie ont marqué le pas au cours des dernières années et l'on observe, pour certaines d'entre elles, une réduction des ressources consacrées à cette problématique (suppressions de poste de techniciens, reports d'investissements, etc.).

Pour autant, et malgré les difficultés, l'observation du terrain révèle qu'il existe aujourd'hui une réelle dynamique portée par des collectivités « leaders ». Celles-ci démontrent que, si les contraintes financières ne peuvent être ignorées, elles ne sauraient justifier l'immobilisme. Dès lors que la transition énergétique est reconnue comme une priorité de la politique locale, des stratégies ambitieuses peuvent être conduites et des résultats très significatifs obtenus.



Le rapport ci-joint est une déclinaison régionale d'une étude réalisée au plan national par CODA Stratégies pour le compte de la Fédération française des entreprises de génie électrique et énergétique (FFIE), du Groupement Economique Sanitaire Electricité Chauffage (GESEC), du Gimélec et du Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique (SERCE), avec la contribution d'Énergie Durable Association.

Son adaptation au contexte guadeloupéen s'appuie sur le travail mené par le Conseil en Énergie Partagé (CEP) du CAUE de la Guadeloupe, depuis 2010, auprès d'une trentaine de collectivités de Guadeloupe, visant à accompagner et analyser leurs dynamiques à l'œuvre dans le domaine de la transition énergétique.

Après avoir rappelé les enjeux de cette évolution pour les collectivités (Partie A), il fait l'inventaire des freins observés, qui peuvent expliquer les retards constatés (Partie B). Il s'attache ensuite à décrire les scénarios qui permettent à des collectivités de s'impliquer pleinement dans une démarche de transition



énergétique (Partie C). Enfin, la dernière partie de ce rapport est consacrée à recenser les bonnes pratiques mises en œuvre par les collectivités les plus dynamiques, qui devraient faire l'objet d'un partage et inspirer les communes et les intercommunalités concernées par cette problématique (Partie D).

Le principal objectif de ce rapport est donc de démontrer que le contexte financier actuel ne saurait servir de prétexte à l'immobilisme en matière de transition énergétique des administrations publiques locales. Au-delà, il vise à mettre à jour un certain nombre de facteurs clés de succès que doivent maîtriser les collectivités engagées dans une telle démarche.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La climatisation est le principal poste de consommations électriques du secteur tertiaire en Guadeloupe (40% des consommations, soit plus de 250 GWh/an).

(Source: OREC)

CONTACT ET INFORMATIONS

Directeur de la publication : Jack SAINCILY - Directeur
Responsable d'édition : Arsène FARAUX - Directeur adjoint

Rédaction : Joël PAUL - Conseiller en Énergie Partagé (CEP)

Publication : CAUE de la Guadeloupe

Conception et réalisation : Nicolas CHRISTOPHE

Impression : Grand Large

Dépôt légal : Janvier 2012

Numéro ISSN : 2276-1810

Date de parution : Avril 2018

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Guadeloupe

Centre Commercial Le Pérou - Bâtiment B n°46

Petit-Pérou - BP 136 - 97181 Aymes Cedex

Tél : 0590 81 83 85 - Port. : 0690 73 99 77

Mail : paul.j@caue971.org

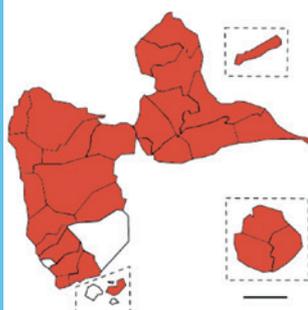
Secrétariat : contact@caue971.org

Web : www.caue971.org

COLLECTIVITÉS PARTENAIRES DU DISPOSITIF CEP

Au 01/04/18, 32 collectivités* sont adhérentes au CEP. Elles bénéficient gratuitement d'un accompagnement technique pour leurs projets d'efficacité énergétique.

* Anse-Bertrand, Baie-Mahault, Baillif, Bouillante, Cap Excellence, CANBT, CANGT, Capesterre M/G, CARL, CCMG, Conseil Départemental, Deshaies, Désirade, Gosier, Gourbeyre, Goyave, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Moule, Petit-Bourg, Petit-Canal, Pointe-Noire, Port-Louis, Saint-Claude, Saint-François, Saint-Louis M/G, Sainte-Anne, Sainte-Rose, Terre-de-Haut, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Vieux-Habitants.



Le CEP bénéficie du soutien technique et financier de :

